WWW.LEDRENCHE.FR
N° 4 - Avril 2017

LE DRENCHE

Le journal de tous les débats. Faites-vous VOTRE opinion.

Droit du sol : faut-il le supprimer ?

Le financement de la campagne présidentielle en infographie

Augmenter le SMIC : Pour ou Contre ?

GRAND DÉBAT:

FAUT-IL UNE VI^{e} RÉPUBLIQUE POUR LA FRANCE ?

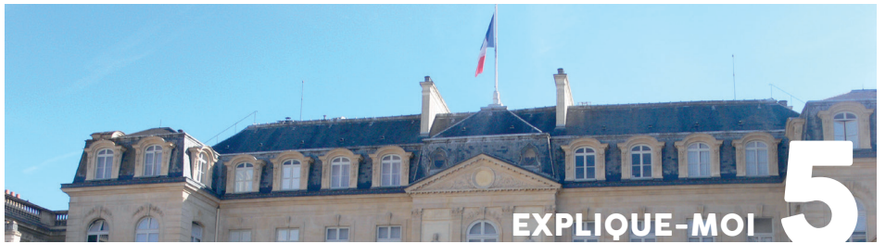

L'EDITO (avec des emojis)

Ça y est ! Nous y sommes : c'est la fin de la campagne présidentielle 2017. 🇫🇷

Il ne vous reste désormais plus que quelques jours pour faire un choix. Pas évident hein ?! On l'a dit, dit et redit : jamais une élection présidentielle n'aura été si indécise.

🤔 Et pourquoi ? Il y a de nombreuses raisons bien sûr, mais il y en a une qui se dégage : on veut du renouveau, on veut que ça bouge, on veut que ça change, mais on ne sait pas trop comment ni pour quoi.

La bonne question qu'il faut donc se poser aujourd'hui est : c'est quoi le bon sens ? Et ça, c'est une question à laquelle toi seul(e) peut répondre cher lectrice/lecteur.

Il va falloir que tu prennes tes responsabilités et que tu y réfléchisses. Mais rassure toi, il n'est pas trop tard pour se faire une opinion.

🚶 Comment faire ? C'est très simple. Déjà, dans ce numéro, on propose d'aborder 3 thèmes importants : le droit du sol, le salaire minimum et la 6ème république. C'est un début. 🚶

Ensuite, le web a planché sur la question et offre une multitude d'outils pour comparer les différents projets présidentiels. Le Drenche propose le sien : il est simple, clair et factuel (et accessible sur ledrenche.fr/presidentielles-2017). Il permet de connaître les principales propositions des candidats, d'en débattre mais aussi de découvrir celui ou celle dont tu partages le plus les idées. 😊

👉 Mais tu peux bien sûr aller voir chez nos confrères ou amis de Voxe.org, Crowdpac, ou d'autres. L'important c'est qu'à la fin, dans cet isoloir, quand tu te retrouveras seul(e) face à cette petite enveloppe, tu aies réellement choisi le petit papier que tu vas y glisser...

Avez-vous remarqué quelque chose de nouveau ?

OUI ! ON A FAIT ÉVOLUER LE LOOK DU JOURNAL. Pour savoir si ça vous plait, on a besoin de votre avis sur

ledrenche.fr/ca-vous-plait

VOUS ÊTES NOUVEAUX PAR ICI ?

Vous tenez dans les mains un journal un peu particulier ! Journal social et solidaire dont les sujets sont choisis par les lecteurs, Le Drenche est avant tout un journal qui vous permet de forger VOTRE opinion. Pour chaque sujet ; un contexte, Le Pour, Le Contre. Et pour le grand débat, des moyens de s'engager concrètement.

Notre but ? Permettre à chaque citoyen de comprendre les grands enjeux et participer au débat de société. Alors bonne lecture !

Rester en contact

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Drenche sur internet est entièrement gratuit et sans publicité. Pas de pop-up, ni de vidéo qui se lance toute seule... Vous voulez vérifier ? Rendez-vous sur **ledrenche.fr**

ILS L'ONT DIT
UI PENSE QUOI ?
AVEC VOXE.ORG
9

SOCIÉTÉ 13

LES 7 Z-INFOS 15

DÉBAT HUMOURISTIQUE 18

L'INFO DONT ON PARLE PEU

Une loi pour l'égalité salariale en Islande

A l'occasion de la Journée internationale pour les droits des femmes, l'Islande a annoncé une loi visant à effacer les inégalités salariales. Ce projet s'est concrétisé le 4 avril dernier, lorsque le gouvernement a déposé le projet de loi au parlement.
Cette loi, si elle est votée telle quelle, obligera toutes les entreprises de plus de 25 salariés et les institutions à prouver qu'elles respectent une parfait égalité salariale, non seulement entre les femmes et les hommes, mais également indépendamment de l'origine ethnique, la religion ou la sexualité.
Ce projet de loi fait partie d'un plan plus vaste visant à faire disparaître totalement les inégalités de salaires entre les femmes et les hommes d'ici 2022.

Source : AFP et The Independant

LES ARTICLES LES PLUS LUS

sur www.ledrenche.fr

1. Pour ou contre un revenu universel en France ?

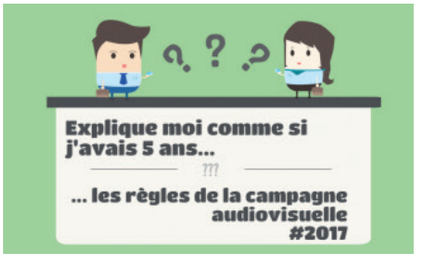

2. Explique-moi… les règles audiovisuelles de la campagne présidentielle.

L'OURS

(oui, ça s'appelle un ours, et c'est légal, on n'y peut rien...)

Le Drenche a le plaisir de vous offrir un ours de qualité :
Mail lecteurs : contact@ledrenche.fr

Directeur commercial :
Florent Guignard
(c'est le co-fondateur du journal, et il n'aime pas le chocolat)
Directeur de la publication :
Antoine Dujardin
(c'est également le co-fondateur, et lui aime beaucoup le chocolat)
Direction artistique :
Anna Solcova, Julie Brasset

Imprimeur
Riccobono, 79 Rue de Roissy,
93290 Tremblay-en-France

Edité par Le Drenche SAS
Dépôt légal : avril 2017
ISSN : 2497-2517

LE DRENCHE est un journal édité par la société LE DRENCHE SAS, détenue par ses fondateurs.

Et... pour ceux qui lisent ça jusqu'au bout, on a enfin changé le message ! Mais notre estime pour vous n'a pas changé : on vous aime et on vous apprécie toujours autant !

ILS L'ONT TWITTÉ

Bernard Pivot
@bernardpivot1 - 14 avril

«Mon pied droit est jaloux de mon pied gauche. Quand l'un avance, l'autre veut le dépasser. Comme un imbécile, je marche.» Macron? Devos!

Axelle Lemaire
@axellelemaire - 11 avril.

La tech se mobilise pour lutter contre l'abstention, car «L'adulte ne croit pas au père Noël. Il vote» @allons_voter depuis l'étranger

Loïc Blondiaux
@LoicBlondiaux - 17 avril

On entre donc dans une phase d'incertitude, où tout va se jouer au moment des législatives.

DROIT DU SOL : FAUT-IL LE SUPPRIMER ?

PLUSIEURS CANDIDATS À LA PRÉSIDENTIELLE SOUHAITENT SUPPRIMER OU SUSPENDRE LE DROIT DU SOL.

Tribune redigée par:
GILLES LEBRETON
Professeur de droit public à l'Université du Havre, député FN au Parlement européen, membre du Conseil stratégique de Marine Le Pen

Le « droit du sol » permet à certaines catégories d'étrangers qui sont nés en France d'obtenir la nationalité française.

Notre pays l'a largement appliqué pour des raisons culturelles, liées au rayonnement et à l'attractivité de la civilisation française : c'est ainsi que les articles 2 et 3 de la Constitution de 1791 la consacrent avec une certaine générosité.

Mais il l'a aussi et surtout largement appliqué pour des raisons utilitaristes, liées au besoin de main d'œuvre ou de conscrits : si la loi du 7 février 1851 attribue la nationalité française à tout individu né en France d'un parent étranger lui-même né en France, c'est pour satisfaire les besoins de main d'œuvre de la révolution industrielle ; dans le même esprit, la loi du 26 juin 1889 durcit les conditions de rétractation de ce type d'attribution pour grossir l'armée et préparer la revanche contre l'Allemagne.

Aucune de ces raisons ne justifie aujourd'hui le maintien du droit du sol. **La France ne manque ni de main d'œuvre, ni de jeunes gens susceptibles de devenir soldats en cas de besoin.**

Quant à la générosité, elle n'a que trop duré : greffé sur une submersion migratoire de populations mal assimilées, le droit du sol a favorisé depuis quarante ans le développement du communautarisme. Le maintenir dans ces circonstances serait courir le risque de provoquer une véritable libanisation de la société française.

> "Aucune de ces raisons ne justifie aujourd'hui le maintien du droit du sol."

C'est pourquoi je suis favorable, comme Marine Le Pen, à l'abrogation des articles du Code civil qui consacrent le droit du sol, notamment des articles 19-3 (double droit du sol), 21- 7 (droit du sol simple différé), et 21-13-2 (droit du sol indirect transmis par lien de fratrie, nouveauté de la loi du 7 mars 2016).

À la place, **seraient privilégiés deux autres moyens d'acquisition de la nationalité française** : le droit du sang, autrement dit l'acquisition par filiation (article 18 du Code civil : « Est français l'enfant dont l'un des parents au moins est français ») ; et la naturalisation, qui serait accordée à tout étranger qui démontrerait qu'il mérite de devenir Français.

Serait ainsi respecté le principe selon lequel « la nationalité française s'hérite ou se mérite ». ■

Le droit du sol, c'est quoi ?

Le droit du sol est une des trois manières d'obtenir la nationalité française aujourd'hui.

Il se différencie du droit du sang qui confère la nationalité si un des deux parents est français et de la demande de naturalisation, spécifique aux étrangers résidant en France depuis au moins 5 ans (peut être réduit à 2 ans, si étudiant ou service rendu à la France).

Le droit du sol s'applique aux enfants nés en France, que leur parent soit né en France ou pas. La différence est que si le parent étranger est né en France, la naturalisation est automatique. Si ce dernier n'est pas né en France, l'enfant peut faire la demande pendant son adolescence Par ailleurs, la nationalité française lui revient automatiquement à 18 ans s'il a vécu au moins 5 ans en France depuis ses 11 ans.

POUR

Tribune redigée par:

GABRIEL SERVILLE

Député-maire de Matoury, 1° circonscription de Guyane.

Peuples premiers sud-américains et caribéens, peuples du berceau de l'humanité et de la Méditerranée, Orientaux et Occidentaux, tous ont successivement foulé notre terre française d'Amazonie avant de devenir les Guyanais d'aujourd'hui. Quelles que soient nos origines, qui qu'aient été nos ancêtres, nous sommes tous des fils de la Guyane lorsque nous en faisons vivre les valeurs.

Dans cette contrée de la République, **il ne saurait y avoir de droit du sang, le nôtre est mêlé depuis longtemps.** La tolérance est notre point de confluence ; la pluralité notre point de convergence. Dans cette contrée de la République, tous sont les fruits du métissage.

Le mélange a entrelacé nos intérêts et engendrée une fraternité intergénérationnelle et interculturelle qui nous permet de surmonter les tourments passés comme présents. Instaurer le droit du sang ne participerait qu'à alimenter le racisme, le rejet de l'autre et inévitablement, le repli sur soi.

Le droit du sol, lui, s'érige en mode de pacification territorial puisqu'il permet de rapprocher de la République et de ses principes, ceux qui pénètrent en Guyane, et ainsi, en France.
Et c'est ce droit du sol qui fait qu'aujourd'hui nous avons bien plus à offrir à la nation que nos trésors que sont l'or vert, l'or jaune, l'or noir ou l'or bleu.

Oui, nous lui offrons notre multiculturalité, plus colorée encore que le plus beau des arcs-en-ciel.
Dans son adresse à la jeunesse de 1937, Félix Eboué, grand Homme guyanais

Crédit : Le Grand Condé - Licence CC

Crédit : Coyau - Licence CC

l'exhortait alors : « Jouer le jeu, c'est piétiner les préjugés, tous les préjugés et apprendre à baser l'échelle des valeurs sur les critères de l'esprit. […] Jouer le jeu, c'est aimer les hommes, tous les hommes et se dire qu'ils sont tous bâtis sur une commune mesure humaine qui est faite de qualités et de défauts. »

> "Instaurer le droit du sang ne participerait qu'à alimenter le racisme, le rejet de l'autre et le repli sur soi."

Des décennies plus tard, ces mots raisonnent plus que jamais dans nos esprits. Oui, nous jouons le jeu.
Et peut-être la République française continuera-t-elle à jouer le jeu si elle apprécie de plus près notre originalité et l'esprit de concorde dont nous faisons preuve au regard de nos singularités.

Oui peut-être y trouvera-t-elle alors une inspiration pour résister aux fléaux de l'intolérance qui l'accablent parfois. ■

CONTRE

EXPLIQUE-MOI COMME SI J'AVAIS 5 ANS ...

COMMENT ON FINANCE UNE CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE #2017

Le plafonnement des dépenses

Pour favoriser l'égalité entre candidats, un plafonnement des dépenses a été institué. Les candidats à l'élection présidentielle ne peuvent pas consacrer autant d'argent qu'ils le souhaitent à leur campagne électorale. Ce montant est fixé à :

16 851 000 €
Pour les candidats du 1er tour

22 509 000 €
Pour les candidats du 2ème tour

Certaines dépenses de campagne onéreuses sont interdites : publicité télévisée et radiophonique. Et dans les six mois précédant l'élection, soit depuis le 1er octobre 2016, marketing téléphonique et informatique, publicité par voie de presse, campagnes d'affichage publicitaire.

Les sources de financement possibles

PUBLIC

Un financement public, est prévu par la loi. Pour commencer, l'État prend en charge certaines dépenses de la campagne officielle.

Frais de la campagne officielle télévisée et radiodiffusée

Frais d'impression et de mise en place de profession de foi

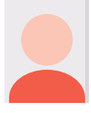

Frais d'impression et d'apposition des affiches officielles aux emplacements officiels

Ensuite, chaque candidat autorisé à se présenter à l'élection présidentielle reçoit une avance forfaitaire de 153 000 euros. Enfin, l'État peut accorder aux candidats une somme forfaitaire en remboursement de leurs autres dépenses de campagne en fonction de leur résultat.

800 423 €
Pour les candidats ayant obtenu moins de 5% des suffrages au 1er tour

8 004 225 €
Pour les candidats ayant obtenu plus de 5% des suffrages au 1er tour

10 691 775 €
Pour les candidats présents au second tour

PRIVÉ

Les recettes d'opérations commerciales

Les ressources personnelles du candidat

Les dons de personnes physiques
Ceux-ci ne peuvent excéder 4 600 euros pour une seule personne physique et pour toute l'élection présidentielle,

Les contributions des partis
Les partis sont les seules personnes morales autorisées à participer au financement. Ils peuvent contribuer sans limite financière en dehors du plafond global.

Warning

Un particulier peut par ailleurs verser 7500€ par an à un parti. Dans les faits, il est donc possible de donner 12 100€ à un candidat : 4600€ directement et 7500€ via un parti.
En revanche, les entreprises et les associations ne peuvent pas financer une campagne électorale.

PUBLICITÉ

AGIS AVEC unicef CRÉE TON ANTENNE campus

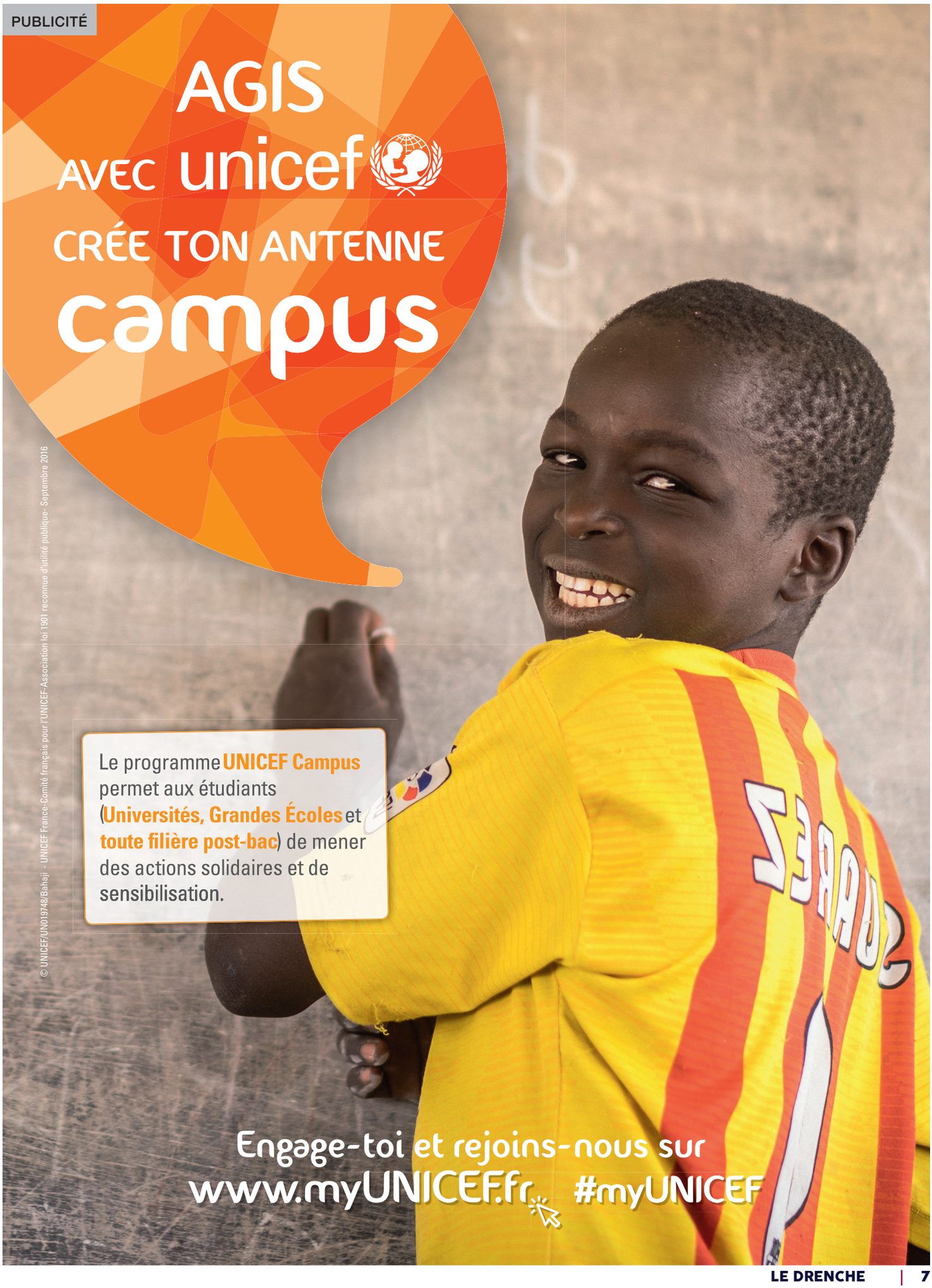

Le programme **UNICEF Campus** permet aux étudiants (**Universités, Grandes Écoles** et **toute filière post-bac**) de mener des actions solidaires et de sensibilisation.

© UNICEF/UN019748/Bahaji - UNICEF France-Comité français pour l'UNICEF-Association loi 1901 reconnue d'utilité publique- Septembre 2016

Engage-toi et rejoins-nous sur
www.myUNICEF.fr #myUNICEF

LA FRANCE A-T-ELLE BESOIN D'UNE VI^e RÉPUBLIQUE ?

UNE VI^e RÉPUBLIQUE FAIT PARTIE DES PROPOSITIONS DE PLUSIEURS CANDIDATS

Même s'il existe plusieurs projets de 6ème république, il existe plusieurs principes communs :

- Mettre fin à la «monarchie présidentielle». Les défenseurs de la VI^e République veulent un président arbitre, qui fixe les grandes lignes et représente la France à l'international sans être omniprésent.
- Mettre en place un «régime parlementaire» en rééquilibrant les pouvoirs exécutifs et législatifs.
- S'appuyer sur la participation citoyenne et avoir un pouvoir local renforcé.
- Instaurer davantage de transparence et d'exemplarité : principes devenus essentiels dans les différents projets de VI^ème république.

1 S'INFORMER

AU FAIT, LA RÉPUBLIQUE C'EST QUOI ?

Le principe commun à toutes les Républiques est clair : le pouvoir est assuré par des représentants élus, il n'appartient pas à un seul homme et n'est pas héréditaire.. Toutefois, beaucoup de paramètres peuvent varier : le pouvoir du parlement, du gouvernement, du président ou encore le mode de scrutin.

L'HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE

Durant les deux derniers siècles, la France a cherché le meilleur régime : Monarchie, Empire, République. C'est finalement la République qui finit par s'imposer, mais ce n'a pas été simple. On vous raconte rapidement son histoire. Parce que pour savoir où on va, il faut savoir d'où on vient !

Ière République

La Ière République est née durant la Révolution française. Elle a duré presque 12 ans : de 1792 à 1804. Au cours de ces années, le pouvoir a été détenu par un conseil provisoire, puis par un directoire et enfin par un consulat (qui n'était déjà plus vraiment une République mais qui en gardait le nom...). Mais finalement, la République s'effondre avec le passage à l'Empire.

Napoléon 1 - République 0

IIème République

Après la chute de Napoléon, nous voilà repartis pour la monarchie, qui devient constitutionnelle mais la révolution de 1848 donne naissance à la IIe République. Elle fut la plus courte : à peine 4 ans, de 1848 à 1852. Le Parlement n'a alors aucun contrôle sur le pouvoir exécutif. Louis-Napoléon Bonaparte remporte la première élection présidentielle au suffrage universel pour 4 ans mais trois ans après son élection, il renverse le régime : la République laisse la place au Second Empire, Louis-Napoléon Bonaparte devenant Napoléon III.

Napoléon 2 - République 0

Tchao les empereurs !

IIIème République

La IIIe République a duré de 1870 à 1940. Le président de la République est élu pour 7 ans par la Chambre des députés et le Sénat. Les ministres et le gouvernement sont responsables devant la Chambre des députés. Les dernières années sont marquées par une certaine paralysie : avec un scrutin proportionnel, les nombreux partis doivent faire des alliances qui sont rompues dès les premiers désaccords. Ainsi, entre 1929 et 1939, la France a connu 18 gouvernements différents.

IVème République

La IVe République a duré de 1946 à 1958. Comme la troisième, c'est un régime parlementaire où l'Assemblée détient l'essentiel des pouvoirs. Par conséquent, une grande instabilité ministérielle domine cette République.

Il aura fallu le temps mais ça y est, on est installé !

Vème République

En 1958, De Gaulle modifie la Constitution et crée la Ve République. Le pouvoir du président est nettement renforcé, il nomme le Premier ministre et peut dissoudre l'Assemblée nationale. Sous De Gaulle, Pompidou et Giscard d'Estaing, le régime fonctionne normalement.

Elle est pas belle ma République ?

2 SE POSITIONNER

POURQUOI IL FAUT UNE 6ème RÉPUBLIQUE

Tribune redigée par:
Paul ALLIES
Professeur Emérite à l'Université de Montpellier.
www.c6r.org

Paul Allies est également Président de la Convention pour la 6e République (C6R), et auteur de «Le Rêve d'autre chose» (2017- Don Quichotte)

POUR

Pourquoi faut-il changer de République ?

Parce que l'analyse comparée des régimes dans le seul cadre européen désigne notre cinquième République comme un système anachronique, exotique et adémocratique.

Anachronique, elle l'est de par les conditions de sa naissance, quand la France était encore un empire colonial et méconnaissait la Communauté européenne.

Elle a conservé la nécessité d'un homme fort à sa tête, reproduisant les traits du bonapartisme dans l'effondrement d'un régime d'assemblée.

Et elle est aujourd'hui en complète rupture avec la société de la connaissance, de l'horizontalité des réseaux sociaux, de l'interactivité des groupes et des individus; si bien que la figure du président devient improbable que ce soit dans son hystérisation ou sa banalisation.

Exotique, elle l'est tout autant puisque la France est le seul régime en Europe et au-delà à pratiquer un tel présidentialisme où «l'absence de morale, le climat de complaisance ou de complicité, de résignation est au principe de ce régime où les institutions sont confisquées par un souverain unipersonnel et sa bureaucratie» (Pierre Mendès-France. 1974).

> "La modernisation rendue nécessaire par le changement social [...] exige le passage à une Sixième République."

Adémocratique elle le reste, tellement **elle repose sur l'irresponsabilité générale, politique et pénale d'un chef de l'État qui gouverne sans avoir à rendre de comptes**, peut changer comme il le veut de politique sans rien devoir à sa majorité parlementaire. Il contamine ainsi tous les niveaux jusqu'à la périphérie, celle des Exécutifs locaux.

Sans doute est-il possible de faire évoluer le système ; en équilibrant les pouvoirs au sein de l'Exécutif en revenant aux articles 20 et 21 de la Constitution ; en élisant les députés à la proportionnelle personnalisée comme en Allemagne ; en étendant le mandat unique dans le temps pour que les parlementaires puissent contrôler le gouvernement.

Ce sont là des marches pour **accéder enfin à un régime parlementaire stable, fort et équilibré où le Premier ministre est responsable devant sa majorité au Parlement.**

Mais cette approche pragmatique est rendue improbable par la rigidité du système, le dogmatisme de ses partisans, le confort que garantit le présidentialisme à ceux qui ont gagné l'élection.

Si bien que la modernisation rendue nécessaire par le changement social, l'ouverture indispensable à des procédures participatives exige le passage à une Sixième République. ■

3 S'ENGAGER

Vous êtes POUR Vous pouvez :

- Rejoindre une association qui milite pour la VIe République, comme le M6R ou le C6R.
- Faire campagne ou voter pour un(e) candidat(e) qui souhaite la 6ème république : Jean-Luc Mélenchon, Benoît Hamon, etc.
- Montrer votre adhésion à cette idée sur les réseaux sociaux en partageant cette tribune, ou en en parlant avec vos proches.

WWW
venez voter sur ledrenche.fr

ZONE D'EXPRESSION PRIORITAIRE

LE REGARD DÉCALÉ DE LA ZEP

ZEP

LA BULLE DE LA ZEP

CHARLÈNE GRIMALDI

19 ans, stagiaire à la ZEP

Je suis assez partagée sur le sujet, mais je tends plus vers un maintien de la Vème République. Les partisans d'une VIème République veulent donner le pouvoir aux citoyens. C'est vraiment une bonne idée en soi, je pense qu'on n'écoute pas assez les citoyens français, et en particulier les jeunes.
Pour moi, passer à une VIème n'est pas la solution. Bientôt 60 ans qu'on vit sous

2 SE POSITIONNER

LA CONSTITUTION N'EST PAS FAUTIVE

Tribune redigée par:

Pascal JAN
Professeur de droit constitutionnel
www.pascaljan.fr

Pascal Jan a également signé les tribunes *A quand… la 7ème République?*, dans Libération, 29 avril 2013 et *Pourquoi il est plus urgent de réformer les institutions que de demander une 6ème République*, dans le Huffingtonpost, 18 mars 2017.

CONTRE

Les tenants d'une nouvelle Constitution promettent un régime parlementaire où le peuple retrouverait sa place et le Parlement son influence. La critique d'une monarchie présidentielle est récurrente depuis 1962. Elle repose pour partie sur une réalité: la présidentialisation des institutions. Pour autant, la crise des institutions est avant tout une crise de responsabilité des gouvernants. Surtout, **la Cinquième République est un régime qui a su apporter pour la première fois depuis 1791 une stabilité politique**. Elle a surmonté toutes les crises depuis 1958.

Changer de Constitution pour instituer un régime parlementaire n'a pas de sens. La 5ème République est un régime parlementaire.

La présidentialisation du régime, contrairement à une idée reçue, ne s'explique pas par l'élection directe du chef de l'Etat (1965). Les épisodes de cohabitation le démontrent. Non, elle s'explique par l'obtention par le président d'une majorité législative absolue (1962). Le fait majoritaire garantit une prééminence présidentielle. En son absence, cette prééminence est au mieux relative (majorité législative relative), au pire inexistante (cohabitation). Les prérogatives du président ne lui permettent d'exercer le pouvoir au-delà de la lecture notariale de la Constitution qu'à la condition de disposer d'un soutien sans failles du pouvoir parlementaire.

> "La Constitution est un acte vivant"

En revanche, il est certain que la déresponsabilisation présidentielle a abîmé le fonctionnement du régime (dissolution ratée de 1997 ou référendum perdu de 2005). Le président s'est maintenu là où partout ailleurs en Europe le responsable politique aurait démissionné sur le champ. **Mais ce n'est pas le texte constitutionnel qui est fautif. C'est l'interprétation de ce texte.**

De même, les primaires d'initiative privée, affaiblissent le futur président plus qu'elles ne le renforcent. La faute à la Constitution? En réalité, le régime tel qu'il fonctionne dépend de la règle du jeu (la Constitution) mais également de très nombreux autres facteurs (interprétations, élections, vie des partis) qui orientent le régime dans telle ou telle direction, parfois totalement à l'opposé des rédacteurs de la loi fondamentale. Cette réalité explique pourquoi **la plupart des autres régimes ne chamboulent pas leur Constitution** mais l'adaptent aux réalités et aux préoccupations du moment.

Il faut comprendre qu'une Constitution est un acte vivant. Aucune Constitution n'a donné le régime auquel ses rédacteurs ont pensé. L'histoire constitutionnelle française est parsemée d'exemples en ce sens. Proches de nous, la 3ème et la 4ème République. A l'étranger, il en va de même: les régimes britannique ou américain ont connu de fortes variantes au cours du temps sans que les textes fondamentaux ne soient modifiés.

Pour cette raison, mieux vaut s'accommoder des institutions actuelles quitte à les faire évoluer plutôt que de bâtir une nouvelle Constitution dont les résultats à terme seront différents des intentions des constituants. Enfin, si la Constitution est une règle du jeu, les acteurs politiques, les juges et les citoyens en sont les acteurs. Jusqu'à présent, le peuple a toujours voulu, par le biais des élections législatives, confirmer le choix de son président. Impensable en 1958 et pourtant… Or le choix des électeurs est inconnu des bâtisseurs constitutionnels. ■

la Vème République, je ne vois pas pourquoi il faudrait en changer. Plus de référendums pour laisser la parole aux citoyens? On n'a pas besoin de changer de République pour ça. La Vème République a été modifiée 21 fois, pas besoin d'en changer, pour la modifier à nouveau. Ce n'est pas la Vème République qui est à changer, mais la méthode des politiciens à mener leur politique.

www

venez voter sur ledrenche.fr

3 S'ENGAGER

Vous êtes CONTRE Vous pouvez:

- Faire campagne ou voter pour un(e) candidat(e) qui est contre la 6ème république: François Fillon, Marine le Pen, Nicolas Dupont-Aignan, etc.
- Montrer votre opposition à cette idée sur les réseaux sociaux en partageant cette tribune, ou en en parlant avec vos proches.

À VOUS DE DEVINER QUI PENSE QUOI ?

AVEC VOXE.ORG

Philippe Poutou
NPA

- NUMÉRIQUE, CULTURE ET MÉDIAS
  Créer un grand média de la francophonie qui ferait résonner la culture française sur les satellites du monde entier.

Nicolas Dupont-Aignan
DLF

- SERVICE PUBLIC ET TERRITOIRES
  Rétablir le service national, garçons ou filles, civil ou militaire, sur la durée d'une année scolaire.

Benoit Hamon
PS

- FISCALITÉ
  La TVA fournit la moitié des recettes de l'État. [...] Il faudrait [...] supprimer cet impôt injuste et faire reposer la fiscalité exclusivement sur les profits du capital.

Emmanuel Macron
PS

- EUROPE
  Je soutiendrai un « Buy European Act » pour protéger les secteurs stratégiques européens face à la concurrence internationale.

Marine Le Pen
FN

- JUSTICE, SÉCURITÉ ET DÉFENSE
  Rétablir le secret des correspondances et des télécommunications. Seul un juge pourra ordonner la consultation et le fichage de ces données.

Jean Lassalle
Résistons !

- GOUVERNANCE
  Créer un ministère de la mer et de l'économie bleue pour en faire une priorité nationale à part entière.

François Fillon
LR

- SOLIDARITÉ
  Regrouper plusieurs aides en une allocation unique: revenu de solidarité active, allocation spécifique de solidarité, prime d'activité, ainsi qu'allocation logement.

Jacques Cheminade
S&P

- IMMIGRATION
  Nous réformerons les conditions d'examen des demandes d'asile avec l'objectif d'assurer une prise de décision en 8 semaines pour toutes demandes et nous réformerons les modalités de recours contre les décisions de refus.

Nathalie Arthaud
LO

- EMPLOI
  Créer un dispositif « premier emploi » qui exonère totalement de charges la première embauche d'un jeune de moins de 21 ans par une entreprise et ce pour un délai maximum de deux ans.

François Asselineau
UPR

- EDUCATION
  Assurer la gratuité réelle de l'éducation publique, y compris les cantines, le transport et les activités périscolaires, fournir gratuitement aux élèves les manuels scolaires, ainsi que des fournitures sans marque.

Jean-Luc Mélenchon
FI

- ENVIRONNEMENT
  Nous proposons un plan pour aboutir à 100% d'énergies renouvelables en 2050, qui combine arrêt du nucléaire, arrêt de la construction de l'EPR à Flamanville, fermeture immédiate de tous les réacteurs de plus de trente ans, abandon des projets d'enfouissement des déchets radioactifs de haute activité et sortie des énergies fossiles.

RETROUVE LES BONNES RÉPONSES (ET L'ENSEMBLE DES PROGRAMMES)
SUR **VOXE.ORG** OU CI-DESSOUS À L'ENVERS.

Réponses : Numériqué; culture et médias = Dupont-Aignan / Fiscalité = Arthaud / Gouvernance = Cheminade / Solidarité = Fillon / Justice, Sécurité Défense = Asselineau / Europe = Hamon / Justice Sécurité et Défense = Lassalle / Immigration = Macron / Emploi = Le Pen / Education = Mélenchon / Environnement = Poutou

PUBLICITÉ

Non au recyclage des idées. Oui au recyclage des papiers.

La force de tous les papiers, c'est de pouvoir être recyclés
au moins cinq fois en papier. Cela dépend de chacun de nous.
www.recyclons-les-papiers.fr

Tous les papiers ont droit à plusieurs vies.
Trions mieux, pour recycler plus !

AUGMENTER DRASTIQUEMENT LE SMIC ?

- Le SMIC est le salaire minimum interprofessionnel de croissance.
- Il correspond, en France, au salaire minimum horaire en dessous duquel aucun salarié de plus de 18 ans ne peut être payé.
- Historiquement, l'objectif du SMIC était d'offrir aux employeurs la liberté de fixer les salaires tout en instaurant un salaire minimum dû à tout salarié et calculé d'après un budget type d'un ménage.

A combien est le SMIC ?

Depuis le 1er janvier 2017, son montant horaire brut est de 9,76 € (contre 9,67 € au 1er janvier 2016), ce qui correspond à un salaire brut mensuel de 1 480 €, ou 1 149 € nets de cotisations sociales.
Il est calculé sur la base de la durée légale de travail de 35 heures par semaine.

Le regard de BIDU

SMIC : UN COUP DE POUCE ?

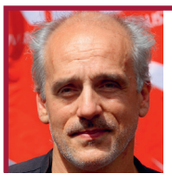

Tribune redigée par:
Philippe POUTOU
Candidat à la Présidentielle
npa2009.org

La France de 2017 c'est presque 6 millions de chômeurs. C'est 8,8 millions de pauvres. C'est aussi l'**annonce des profits des entreprises du CAC 40 : 76 milliards d'euros** de bénéfices seulement pour 2016.
C'est aussi 41 milliards d'euros de cadeaux fiscaux donnés aux entreprises.
La France de 2017 c'est des inégalités croissantes séparant une infime minorité de privilèges de la grande masse de la population. Cette situation est inacceptable !
Pour moi-même et le NPA, cette campagne présidentielle est l'occasion de défendre des mesures d'urgence concernant le pouvoir d'achat. Le principe de base, c'est que personne ne peut vivre en dessous du Smic, quelle que soit sa situation (salariéE, chômeur, retraitéE), et que le Smic doit être relevé immédiatement à 1 700 euros net mensuels. Le Smic doit devenir la référence de rémunération minimale dans toutes les branches professionnelles. En cas de licenciement, le salaire antérieur doit être maintenu pendant toute la période de recherche d'emploi.

> "Permettre que chacun puisse vivre dignement"

Depuis des années, le pouvoir d'achat a été érodé par l'inflation, le blocage des salaires, la flambée des loyers : pour commencer à rattraper, nous proposons **une augmentation générale de 300 euros nets pour chaque salarié-e,** mais aussi une augmentation identique des revenus des sans-emploi et des retraités. C'est une exigence qui vise évidemment à rattraper tout ce qui nous a été pris depuis des dizaines d'années, et à permettre que chacun puisse vivre dignement et ne plus survivre.
Il faut mettre **un coup d'arrêt aux inégalités salariales entre hommes et femmes par une revalorisation des salaires et des carrières féminines**, ainsi que par la reconnaissance des qualifications des métiers à dominante « féminine » (santé, éducation).
De même, un plan de rattrapage des retraites des femmes doit être mis en oeuvre d'urgence, afin de combattre leur paupérisation croissante, due à des carrières incomplètes ou à des temps partiels imposés.
Bien entendu, ces mesures coûteront de l'argent. Mais de l'argent, il y en a, il suffit de voir les profits des grandes entreprises.
Ce qui manque, c'est la volonté politique de faire payer les plus riches et de taxer les profits. Une politique de gauche, en quelque sorte. Cela nécessitera également une mobilisation d'envergure pour faire reculer patronat et gouvernement. ■

L'essentiel POUR en 3 points

1. La France de 2017 c'est presque 6 millions de chômeurs. C'est 8,8 millions de pauvres.
2. Le Smic doit être relevé immédiatement à 1 700 euros net mensuels.
3. Ces mesures coûteront de l'argent. Mais de l'argent, il y en a, il suffit de voir les profits des grandes entreprises.

x POUR CONTRE

Tribune redigée par :
Francis KRAMARZ
Professeur à l'Ensae et à l'école Polytechnique
Directeur du Crest (Centre de recherche français en économie et statistiques)

Faut-il un salaire minimum ? Le débat existait parmi les économistes. Il est tranché. Oui. Un salaire minimum est très utile face aux abus potentiels.
Pourtant la question de son niveau se pose. Il se pose particulièrement en France car les cotisations sociales, salariées comme employeurs, viennent augmenter le coût associé. Or aujourd'hui, dans sa version française, le salaire minimum est destructeur d'emplois, sans protéger pour autant les personnes les plus fragiles.
En effet, pour lutter contre la pauvreté, le SMIC n'est pas efficace. Les travailleurs pauvres en France le sont car ils travaillent un nombre d'heures insuffisant, un temps partiel trop partiel.
La précarité peut même survenir pour les salariés en CDI, ou les non-salariés, dès lors que leur entreprise va mal, ou qu'ils sont harcelés ou discriminés par leur employeur.
En outre, et surtout, une augmentation du SMIC détruit des emplois (voir entre autre mes travaux dans le Journal of Public Economics avec Thomas Philippon).
Les emplois des personnes même que l'on cherche à protéger.
Ces destructions ont incité les pouvoirs publics à mettre en place des politiques palliatives, à base d'exemptions de cotisations employeurs pour les travailleurs au salaire proche du SMIC.

> "Soyons révolutionnaire, vraiment, et délaissons la facilité"

Ainsi, **dépense-t-on plus de 20 milliards d'euros par an, simplement pour ne pas avoir reconnu qu'augmenter le SMIC détruit des emplois**.
Alors, bien sûr, comment donner du pouvoir d'achat, mais aussi du pouvoir de négociation, aux Français si l'on refuse d'augmenter le SMIC.
Soyons révolutionnaire, vraiment, et délaissons la facilité qui consiste à utiliser cet outil populiste.
Un simple exemple, je pourrais les multiplier, le logement. Retirons aux maires le permis de construire. Et que l'Etat construise des logements partout, là où les personnes veulent se loger.
Plutôt que de développer la propriété, développons la location, comme en Allemagne. Deux bénéfices pour les personnes les plus fragiles, hausse du pouvoir d'achat car loyer baissé, distance au travail raccourcie car changer de logement devient possible.
Cette réforme, alliée à d'autres, permettra alors de redonner du pouvoir à la population. ■

L'essentiel CONTRE en 3 points

1. Faut-il un salaire minimum ? Oui !
2. Les travailleurs pauvres en France le sont car ils travaillent un nombre d'heures insuffisant
3. Une augmentation du SMIC détruit des emplois

7 infos - 1 thème : la Présidentielle

LES 7-Z INFOS

1 L'image

On sait que c'est à peu près comme ça que ça se passera, après le 7 mai mais on ne sait pas encore qui sera l'homme ou la femme qui sera à droite de l'image. Suspense...

2 L'homonyme

M. HAMON va faire le chauffeur pour emmener les électeurs voter. Ce chauffeur de taxi Breton, prénommé Guillaume, souhaite lutter contre l'abstention et propose d'emmener gratuitement dans les bureaux de vote les personnes isolées lors des deux tours de la présidentielle, les 23 avril et 7 mai.

3 L'immanquable

Ce sont les dates de l'élection présidentielle 2017. Le premier tour aura lieu le dimanche 23 avril 2017, le second tour 2 semaines après, soit le dimanche 7 mai 2017.

Source : service-public.fr

4 La fausse

De nombreuses fausses candidatures ont été créées lors de la campagne, comme celle des personnages de la série télévisée Kaamelott, d'Alexandre Astier.

5 L'insolite

Depuis le début du mois d'avril, deux street artists, Jaeraymie et Combo, recouvrent les rues parisiennes avec des affiches électorales détournées. L'idée : rendre cette campagne plus drôle et plus citoyenne mais aussi se réapproprier l'espace de la rue, inondé d'affiches "sérieuses" depuis quelques semaines.

6 La civique

En cas d'absence ou d'empêchement le jour du scrutin, vous pouvez demander à un autre électeur de glisser le bulletin dans l'urne à votre place. Ce dernier doit être inscrit sur les listes électorales de votre commune, mais pas nécessairement dans le même bureau de vote. Pour établir une procuration, il faut se rendre au tribunal d'instance, au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie de son lieu de résidence ou de travail, muni d'une pièce d'identité et du formulaire de vote par procuration disponible en ligne.

7 La protectrice

Une entreprise francilienne a détourné les logos ou les noms des candidats à la présidentielle, pour en faire des emballages de préservatifs humoristiques. Les logos ou les noms des candidats ont été détournés de façon humoristique et sexy. Exemples : La France Insoumise, devient la Fesse Insoumise, le PS : Plan Sexe ou Lutte Ouvrière : Turlute Ouvrière. Par soucis d'égalité, tous les candidats ont droit à leur emballage.

PUBLICITÉ

DES PHOTOS PRISES DU CIEL, POUR LA LIBERTÉ DE L'INFORMATION SUR TERRE.

9€,90

NOUVEL ALBUM DISPONIBLE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX ET VOTRE LIBRAIRE.

REPORTERS SANS FRONTIERES
POUR LA LIBERTE DE L'INFORMATION

EST-CE QU'UN CHAT QUI REFUSE D'AVANCER EST UN CHACAL ?

Avertissement
Cette page peut contenir de l'humour, de l'ironie, des bêtises et voire même des informations sérieuses. La rédaction décline toute conséquence survotre vie professionnelle ou privée.

CHAQUE MOIS, POUR CHAQUE NUMÉRO, DEUX ÉTUDIANTS DÉBATTENT D'UNE QUESTION PLUS OU MOINS FONDAMENTALE… LE BUT EST DE RÉALISER UN EXERCICE D'ÉLOQUENCE ET DE DÉBAT PAR ÉCRIT. VOUS AUSSI, ÇA VOUS TENTE ? ENVOYEZ-NOUS UN PETIT MAIL À CONTACT@LEDRENCHE.FR, ON S'OCCUPE DU RESTE !

Avec Eloquentia

POUR

Jérémy Diaz, Psychologie, Paris 8,
4ème du concours Eloquentia Saint-Denis 2017

Bonjour je m'appelle Isildur, Et son petit nom à lui c'est Carl. Je vous jure, il me mène la vie dure, il m'ignore chaque fois que je lui parle.
Bref, si je viens consulter c'est que je me sens insulté, il faut l'inculper. Il n'a aucune des valeurs que l'on m'a inculquées.
Pour moi, il représente un danger. Le pire c'est quand on nous sert à manger. Toute la journée il reste dans la cuisine, j'ai beau y aller vite je n'peux pas l'éviter c'est le premier arrivé
Ensuite… Il reste calé devant les croquettes, il a qu'à les bouffer et s'étouffer avec !
Pensez-vous qu'il m'en laisse ? Tu parles, pourquoi ce n'est pas lui qui est attaché en laisse ?
Le souci c'est que Carl se croit chez lui, c'est le chat chéri de la maison dans laquelle j'ai atterri !
Pour rigoler mon maître m'a dit « va manger mais à tes risques et périls ».
J'ai essayé mais le chat Carl m'a craché dessus c'est vraiment trop puéril.
Et j'ai beau tout essayer : aboyer, ignorer, même pleurer ça m'a beaucoup claqué.
J'en ai ma claque et j'ai besoin d'aide pour le faire avancer. Un jour il m'a confié « avant c'était mieux, je devais rien partager.
Maintenant qu'il y a un chien je vois pas pourquoi je devrais changer »
Prêt à tout pour ses croquettes qu'il ne vienne pas pleurer quand je l'aurais viré de sa salle.
Car tant qu'il refuse de bouger, à mes yeux le chat Carl n'est qu'un sale Chacal. ■

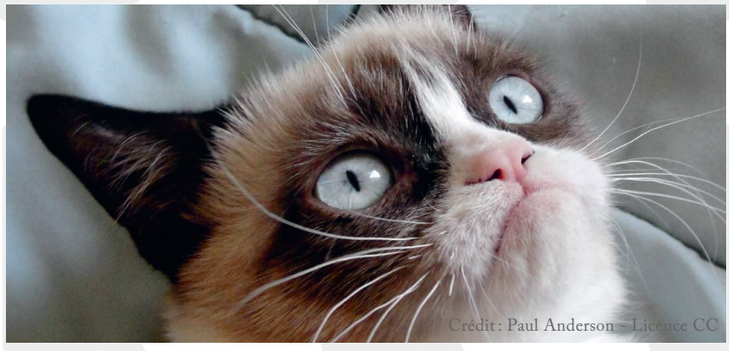
Crédit : Paul Anderson - Licence CC

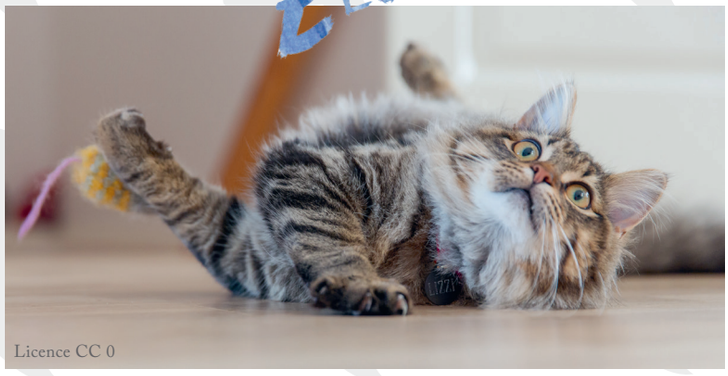
Licence CC 0

Grégoire Gouby, élève L3 théâtre, Paris 8,
Gagnant du concours Eloquentia Saint-Denis 2017

CONTRE

Non, bien sûr que non, un chat qui refuse d'avancer n'est pas un chacal. Un chat qui refuse d'avancer reste un chat. Un chat qui recule ou un chat qui stagne certes, mais un chat quand même. Un chat ne peut pas se transformer en chacal. C'est physique tout simplement. Je n'ai rien inventé.
Est-ce que un être humain qui refuse d'avancer devient un singe ? Non. C'est juste un homme lent, c'est tout.
Un chat ne peux pas faire de transformisme, avec ces petites pattes il aurait bien du mal à enfiler son costume de chacal (croyez-moi, j'ai fait l'expérience sur mon chat). Et bien le chat qui refuse d'avancer est un chat têtu, obstiné, ou encore bien où il est. Et alors ? Où est le mal ? Deviens-t-il pour autant un chacal ? Et bien je vous le dis : Non ! Un chacal reste chacal, un chat reste un chat et les moutons seront bien gardés ! Un chat qui préfère reculer c'est simplement un chat qui s'est inspiré de Mickael Jackson ; hop, un petit moonwalk.
En fait, un chat qui refuse d'avancer c'est un chat qui cale. ■

PUBLICITÉ

LES 3 PIÈCES DE THÉÂTRE

AU BALCON
THÉÂTRE - EXPOSITIONS

GOGUETTES EN TRIO

Une goguette ? C'est une parodie de chanson connue pour parler de l'actualité. Goûtez à cette revue de presse musicale.

NOTRE AVIS : 8,5/10

★★★★★★★★★½☆

Ces reprises de chansons avec des paroles sur la présidentielle 2017 sont très entraînantes.
Je l'aime à Mourir, Je Marche Seul, Femme Libérée... des tubes totalement transformés et les partis politiques en prennent pour leur grade. L'humour est tiré des nouvelles très fraîches : notre semaine, la division des gauches, Macron le messie... C'est drôle, efficace, facile mais pas trop, accessible sans être rempli de clichés.
Les quatre musiciens-chanteurs ont beaucoup de talent et une jolie voix. Ils sont bien mis en scène, avec des surprises, une originalité bienvenue.
Les 1h20 de spectacle passent à toute allure et on n'a pas envie que ça s'arrête.
À aller voir et écouter !

Théâtre Trévise
14 Rue de Trévise - 75009 Paris

SILENCE ON TOURNE

Une équipe de cinéma délirante est en plein tournage. Hélas, rien, non vraiment rien ne va se dérouler comme prévu…

NOTRE AVIS : 7,5/10

★★★★★★★★½☆☆

Ce n'est pas trop notre genre de pièces à l'origine quand l'humour est très appuyé et que l'histoire passe au second plan pour donner lieu à une mitraillette de gags. Mais là c'est efficace, déjanté.
Il y a beaucoup de comique de répétition comme avec cet acteur transparent que personne ne remarque « Il est où Philippe ? ».
Le décor de cinéma est bien exploité et chacun de ses éléments parvient à nous surprendre à un moment ou un autre. Un petit groupe de musique égaye la soirée en s'immisçant dans les scènes.
Nous avons seulement regretté quelques coupures qui auraient pu être faites au montage.
Si vous aimez les comédies sans prise de tête, n'hésitez pas !

Théâtre Fontaine
10 Rue Pierre Fontaine - 75009 Paris

LA RÉCOMPENSE

Martin (Daniel Russo), historien de renom, a été récompensé du prestigieux Grand Prix International d'Histoire. Pourtant, il est terrifié… Les lauréats des années précédentes ont tous subitement décédés.

NOTRE AVIS : 4/10

★★★★☆☆☆☆☆☆

L'histoire semblait alléchante. Un homme qui ne voulait surtout pas recevoir un prix de peur de mourir... Ça promettait des surprises, des rebondissements qui tiennent en haleine. Pourtant l'intrigue initiale ne progresse jamais. Il ne se passe rien.
Les dialogues n'ont pas grand intérêt. Nous nous sommes demandés à plusieurs reprises où ils voulaient en venir. Quelques répliques font sourire notamment au début de la pièce mais rien ne fait véritablement rire.
Le temps passe lentement d'autant plus que la mise en scène casse régulièrement le rythme avec des noirs. Heureusement les acteurs s'en sortent plutôt bien et les décors sont originaux.
La Récompense n'en aura pas...

Théâtre Edouard VII
10 Édouard VII Square - 75009 Paris

HIDATO

DIFFICULTÉ ★★★★☆

Les règles : vous devez remplir la grille à l'aide de nombres consécutifs. Une seule règle : chaque nombre doit avoir au moins un bord en commun avec celui qui le suit. Exemple : le 1 doit toucher le 2, qui doit toucher le 3, etc. Chaque puzzle n'a qu'une solution, et elle peut être déduite par la logique seule. Un indice : il est parfois utile de commencer par la fin...

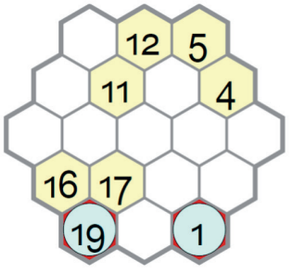

JEU 1
Exemple : Grille de départ

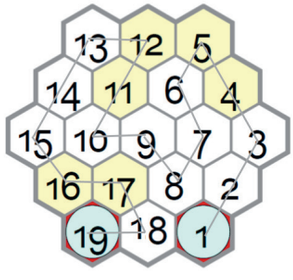

JEU 2
Exemple : Grille remplie

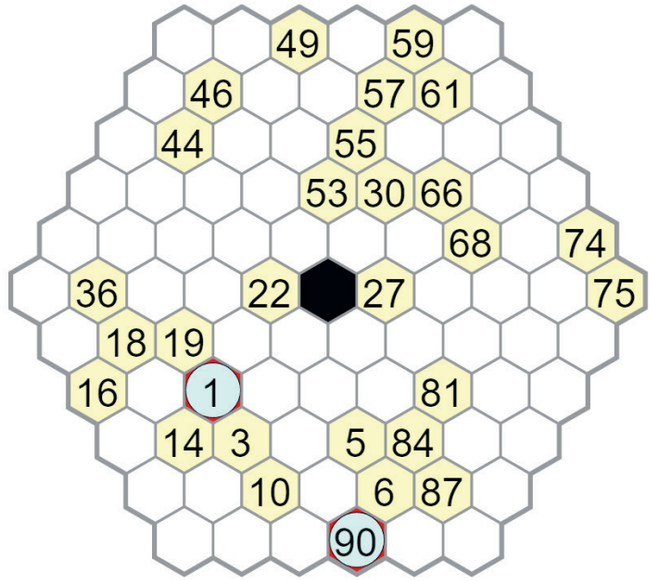

CHALLENGE ACCEPTED

ENVIE DE FAIRE CHANGER L'OPINION DU CÔTÉ OBSCUR ?
(OU SIMPLEMENT L'ÉCLAIRER UN PEU ?)

OFFRE UN ABONNEMENT
AU DRENCHE

LEDRENCHE.FR/ABONNEZ-VOUS